



Bulletin mensuel

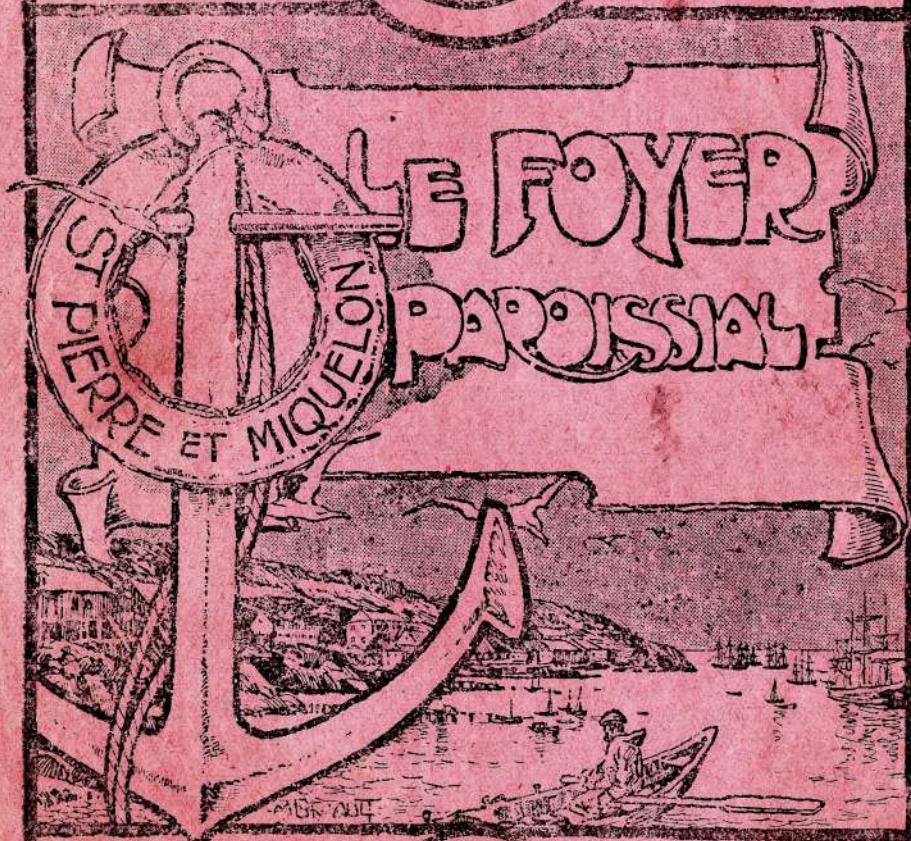
5^{me} Année

N° 52

AVRIL-

MAI.

1928



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

France	10 fr.
Etranger	12 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.





DEMANDEZ chez votre épicerier
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Leon BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Leon Briand
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation
 Alimentation, Vins, Liqueurs
 Bimbolerie
 Bonneterie-Mercerie
 Chaussures
 Cadeaux et Souvenirs
 Parfumerie de Luxe
 Cartes postales, Vues et Fantaisies
 Faïences, Porcelaines, Verreries.

C.P. Chartier et Cie,
 Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus du matin est sonné à 5 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

RÉUNIONS D'OEUVRES AU FOYER PAROISSIAL

DANS LES LOCAUX QUI LEUR SONT AFFECTÉS.

1^o — **PETIT PATRONAGE** (pour les élèves de l'école communale) : Le *jeudi* de 14 h. à 16 h. — Le *dimanche* : depuis les vêpres jusqu'à 16 h. 1/2.

2^o — **GRAND PATRONAGE** : Le *lundi* et le *jeudi*, de 20 h. à 22 h. — De même le *dimanche*, quand il n'y a pas « cinéma ».

N. B. — Cercle d'études chaque premier et troisième lundi du mois.

3^o — **JÉUNES FILLES** (E. de M.) : Le *mardi* et le *vendredi*, de 20 h. à 22 h.

N. B. — Cercle d'études chaque premier et troisième mardi du mois.

4^o — La salle des Messieurs sera ouverte incessamment.

Les réunions auront lieu le mercredi et le samedi, de 20 h. à 22 h., — et le dimanche soir quand il n'y a pas « cinéma ».





Calendrier du Mois de Mai 1928

AVIS. — Dans le courant de la 1^{re} quinzaine de mai, les Dames du Comité paroissial feront leur tournée habituelle pour recueillir le *Denier du Culte*. Les paroissiens leur feront, comme toujours, bon accueil, heureux de s'acquitter envers leur église, d'un devoir de religion et de justice.

— Pendant le mois de Mai, l'exercice du *Mois de Marie* aura lieu tous les soirs à 6 h., sauf les jours où il y a un Office à 8 h.

— Les cérémonies de la Communion solennelle et de la Confirmation auront lieu le dimanche, 17 juin.

1 Mardi. — St Philippe et St Jacques, apôtres. — Le soir, à 8 h., réunion des E. de M. au Foyer paroissial. Cercle d'études.

2 Mercredi. — Le soir, à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, Conférence avec projections.

3 Jeudi. — Fête de l'Invention de la Ste Croix. — *Après chaque messe et après l'exercice du Mois de Marie les Fidèles seront admis à vénérer la Relique de la Vraie Croix.* — A la messe de 8 h., comm. mens. de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 5 h., au F.P., projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., exercice de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Ste Monique, veuve, Patronne secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur à laquelle sont invitées également les Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., exercice du Mois de Marie, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

5 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

6 Dimanche, 1^{er} du mois. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand-messe et les vêpres. — A la messe de 7 h. 1/2, communion pascale des petits enfants arrivés à l'âge de sept ans. — A 6 h., vêpres, exercice du Mois de Marie et procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui, les Vêpres du dimanche auront lieu à 6 h.*

7 Lundi. — Le soir, à 8 h., réunion du grand patronage au F. P. Cercle d'études.

8 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête de St Michel, Archange. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. Absolution générale.

13 Dimanche. — SOLENNITÉ NATIONALE DE STE JEANNE D'ARC, PATRONNE DE LA FRANCE. — *Tous pavillons et drapeaux dehors!* — A 10 h., messe pontificale et panégyrique de la Sainte.

N. B. — *Lundi 14, Mardi 15 et Mercredi 16 sont les jours des Rogations. Après l'exercice du Mois de Marie on récitera les Litanyes des Saints.*

15 Mardi. — Le soir, à 8 h., réunion des E. de M. au F. P. Cercle d'études.

16 Mercredi. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., exercice du Mois de Marie, prières de l'Association et Salut.

17 Jeudi. — FÊTE DE L'ASCENSION. — *Clôture du temps de Pâques pour la Communion annuelle.* — Offices comme les dimanches.

18 Vendredi. — A l'exercice du Mois de Marie, commencement de la neuvaine au St-Esprit comme préparation à la fête de la Pentecôte.

20 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. (*La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4.*)



21 Lundi. — Le soir, à 8 h., réunion du grand Patronage au F. P. Cercle d'études.

25 Jeudi. — Le soir, à 5 h., projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les élèves de l'école communale.

26 Samedi. — Vigile de la Pentecôte (*jeûne et abstinence*). — A 7 h., messe mens. des Enf.de Marie. — A 8 h., bénédiction des fonts baptismaux et messe.

27 Dimanche. — SOLENNITÉ DE LA PENTECÔTE. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., vêpres pontificales et bénédiction papale. Exercice du Mois de Marie.

N. B. -- Les quêtes de ce jour formeront le *Denier de St Pierre* pour Notre Saint-Père le Pape.

28 Lundi. — A 9 h., grand'messe pour les défunts de la Paroisse. -- Puis, dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion des personnes qui veulent bien s'occuper des reposoirs pour la Fête-Dieu.

30 Mercredi. -- Quatre-Temps, *jeûne et abstinençe*.

31 Jeudi. -- Le soir, à 6 h., clôture du Mois de Marie.

Actes paroissiaux du 15 Mars au 15 Avril 1928

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 mars : POIRIER, Raymond-Marie-Joseph. Parrain : Alfred Briand ; marraine : Aline Cormier. — *Le 22 mars* : SALOMON, Madeleine-André-Léone. Parrain : André Paturel ; marraine : Léone Salomon. — *Le 25 mars* : PANNIER, Jean-Patrice-Louis. Parrain : Louis Lefresne ; marraine : Marie Chartier. — *Le 27 mars* : SARACOLA, Marie-Thérèse-Etiennette. Parrain : Etienne Saracola ; marraine : Marie Vigneau. — *Le 8 avril* : ROVERCHE, Marie-Gabrielle-Paulette. Parrain : Alfred Bannier ; marraine : Renée Roverche. — *Le 10 avril* : HAMONIAUX, Gabriel-Désiré-Émile. Parrain : Désiré Béchet ; marraine : Elia Champdoizeau. — *Le 16 avril* : YON, Georges-Ferdinand-Eugène. Parrain : Eugène Yon ; marraine : Ferdinand Littré.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 10 avril : PLAA, Pierre, et PETITPAS, Sophronie. — *Le 16 avril* : VIGNEAU, Maurice-Alexandre, et HÉLÈNE, Elisabeth-Andrée.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

Le 22 mars : LOPEZ, Soto-José-Maria, 25 ans. — GAUTIER, Victoire, née Carré, 63 ans. — Veuve MAHÉ, Elisabeth, née Walsh, 79 ans. — FITZPATRICK, Albert, 25 ans. — Veuve RENAULT, Elisa, née Ruault, 75 ans. — AGARRISTA, Policarpo, 19 ans.



La Bonne Page

26. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE (Suite).

En se développant, comme toute société, l'Église a constamment gardé son organisation fondamentale. Sous l'autorité du Pasteur souverain, successeur et représentant du Christ, elle s'avance vers le Ciel, comme un troupeau sûr de son chemin, maintenant en un perpétuel contact *Pasteurs et Fidèles*.

Sous la direction supérieure du Pape, les **Pasteurs** sont les évêques, les curés et les autres prêtres, chargés d'instruire des vérités religieuses les groupes qui leur ont été confiés, de leur distribuer la vie surnaturelle ou la grâce par les sacrements, et de les gouverner dans la conduite religieuse de leur vie : c'est pourquoi, dans leur ordination ou consécration, ils reçoivent un caractère et des pouvoirs spéciaux.

Les **Fidèles** sont tous les autres membres de l'Église. Ils n'exercent aucun ministère sacré ; mais, autant que les circonstances le leur permettent, ils doivent prêter leur aide aux pasteurs pour faire le bien autour d'eux, sauvegarder la foi dans les âmes, et contribuer à la propagation du Règne de Dieu sur la terre.

Ainsi est organisée la **hiérarchie de l'Eglise**, de telle sorte qu'il y a subordination des Fidèles à leurs Prêtres, des Prêtres à leurs Évêques, et des Évêques au Pape, Pasteur suprême du troupeau du Christ.

Que d'eux-mêmes, ou sous l'inspiration de quelques mauvais Légers, les uns ou les autres refusent de suivre ce grand Pasteur, qui « a les paroles de la Vie éternelle », qu'ils se révoltent contre lui et fassent bande à part, ils seront avertis, puis jugés et finalement retranchés de l'ensemble du troupeau : tels sont les **excommuniés**, les **schismatiques**, et les **hérétiques**. Ils sont chrétiens, car ils sont baptisés ; mais ils ne sont plus catholiques, et ils ne peuvent le redevenir qu'en faisant leur soumission au Suprême Pasteur et en rentrant dans la voie commune suivie par l'ensemble des Fidèles.

Pour régler ces différends, faire les lois opportunes, condamner les erreurs courantes, déclarer que telle ou telle vérité fait partie du Dépôt de la Foi, le Pape réunit parfois les évêques en des assemblées qu'on appelle **Conciles**. Tel fut le Concile de Trente (xvi^e siècle), qui condamna les Protestants et maintint l'**Unité de l'Église** ; tel fut le Concile du Vatican (1869-1870), qui proclama le Pape infailible dans les choses de la Foi.

Par ce que nous venons de dire, l'Eglise nous apparaît, dès sa naissance, comme étant la dépositaire des enseignements de Jésus-Christ :



elle reçoit de lui tout pouvoir pour s'organiser et se gouverner, avec ordre d'annoncer la « Bonne Nouvelle » à toute créature.

Ces enseignements dont l'Eglise est constituée la gardienne, sont bientôt mis par écrit, avec l'assistance et sous l'inspiration divine, et de là viennent les Évangiles, les Actes des Apôtres, les Lettres ou Épitres, l'Apocalypse, c'est-à-dire tout le Nouveau Testament, suite et complément de l'Ancien.

Historiquement, l'Eglise se présente donc à nous comme la **seule Règle vivante de notre Foi**. Et cette simple constatation ruine la base même du Protestantisme et de toutes les hérésies qui prétendent s'appuyer sur le pur Évangile. Le pur Évangile, mais c'est l'Eglise qui nous l'a donné ; et, nous l'ayant donné, elle seule a autorité pour en expliquer les termes. « Les hérétiques n'existaient pas hier, nous dit S. Augustin, et ils n'auraient pas l'Évangile s'ils ne l'avaient dérobé, en s'enfuyant de la maison paternelle ... » (S. Aug., *Ep. contre Manich.*, II.)

(A suivre)

MGR LE ROY



A propos du Mois de Marie

Sl le mois de mai, à St-Pierre et Miquelon, n'est pas « le mois le plus beau », il n'en est pas moins consacré à célébrer la Vierge Marie, la plus belle des créatures sorties des mains de Dieu.

Marie fut belle d'âme et de corps. Beauté d'autant plus parfaite qu'elle reflétait une grande âme. Mais ne cherchez pas en Elle le type affadi d'une femme à la tendresse doucereuse. N'ayez pas pour Elle une dévotion minaudière, aux airs penchés, aux prières romanesques. Marie est avant tout la femme forte.

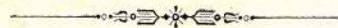
Voici ce qu'a écrit à son sujet le grand écrivain catholique, Louis Veuillot, dans le *Parfum de Rome* (ch. xvi) :

« De la très auguste Reine du ciel, on fait — Dieu me pardonne ! — une *petite maman* pareille d'ailleurs à beaucoup de mères soi-disant chrétiennes : une petite maman qui n'exige ni travail, ni vertus, et qui pardonne tout, pourvu qu'on la caresse. Oui, Marie est une mère, une mère très clémence à ses enfants d'adoption. Devant le trône de Dieu, elle élève sa toute puissante prière en faveur du pécheur contrit. Mais elle n'est pas une femmelette qui, par un lâche amour, trahit la gloire du Père et l'âme des enfants. »

Ces remarques sont de nature à provoquer maintes bonnes pensées et à faire passer un bon et beau mois de Marie.

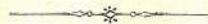
L'heure d'Été.

Par arrêté local, en date du 2 avril 1928, l'heure légale, à Saint-Pierre et Miquelon, sera avancée de 60 minutes à compter du 1^{er} dimanche de mai à 23 heures.

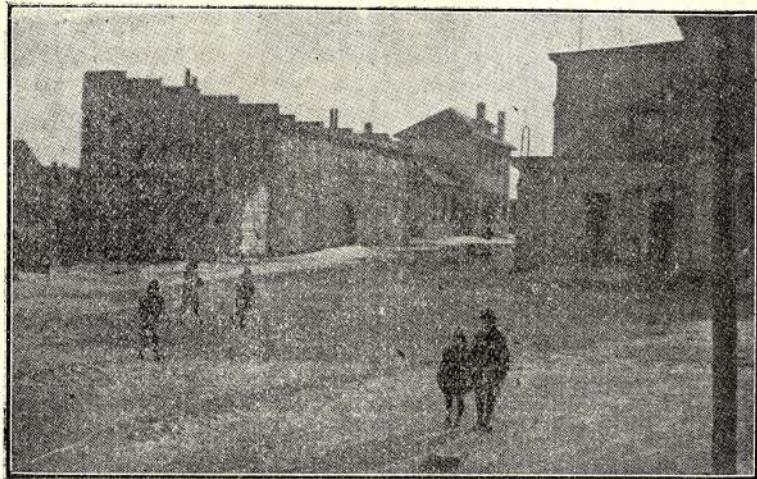


Echos du Mois

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1928)



Un coin de Saint-Pierre. — Tout près de l'église, voici l'Ecole Ste-Croisine dirigée par les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny.



Elle compte au-dessus de 200 élèves.

Construite en ciment armé, elle mesure 20 m. de long, sur 12 de large. La façade a 6 m. de haut, et l'arrière 9 mètres. La toiture, en plaques ondulées d'éverite, est à pente unique et va de l'Est à l'Ouest, avec rebords en forme de gouttières. Les plafonds, cloisons et revêtements intérieurs des murs sont en éverite, donc incombustibles.

Le Palais de Justice fait suite à l'Ecole Ste-Croisine ; les deux immeubles sont en bordure de la rue Borda, et font face au côté Est de l'église..

Les travaux de l'Ecole ont été commencés le 4 novembre 1924 ; et l'école a été solennellement bénie et inaugurée le 15 février 1926.

Sur la place qui précède le chevet de l'église s'élève depuis peu le nouveau presbytère.



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 mars, au 15 avril ont été de 28 vapeurs et de 103 voiliers.

Les Missions pascals. — Celle des hommes et des jeunes gens, prêchée par le R. P. Poisson, curé, s'est terminée le dimanche 18 mars par une impressionnante communion générale. Ceux à qui il a été donné d'être témoin de ce spectacle pouvaient se convaincre que la foi n'est pas morte chez les hommes de St-Pierre.

Le soir, au Salut du T. S. Sacrement, le chant de *Veni Creator Spiritus* a annoncé que la mission des enfants (au-dessous de 15 ans) allait commencer. Elle a duré trois jours. Le P. Morvan a fait une instruction après la classe du matin, et après celle du soir. Deux ou trois unités seulement, de l'école communale, n'ont pas fait acte de présence, — preuve, sans doute, que les parents n'y ont pas regardé d'assez près. A la messe de jeudi, près de 500 enfants se sont approchés de la Sainte Table : c'est de bon augure pour l'avenir ; et les pères et mères trouveront plus aisée leur tâche d'éducateurs, car les enfants, moralement renouvelés et fortifiés, auront à cœur de faire preuve de bonne volonté dans l'accomplissement de leur devoir.

La mission des dames et des jeunes filles, commencée le dimanche de la Passion (25 mars), s'est terminée le dimanche des Rameaux. C'est Monseigneur qui a donné les instructions du soir. Il a parlé de la souffrance, et de sa fonction éducative pour l'intelligence, la volonté et le cœur ; il a signalé les écueils qui sont à éviter, à savoir les souffrances stériles ; il a montré le moyen de sanctifier les heures sombres, si nombreuses parfois dans la vie humaine.

Le matin des trois premiers jours, après la messe de 7 h., les jeunes filles ont eu, en outre, une instruction spéciale ; et les trois jours suivants, il en a été de même pour les femmes : c'est le P. Litzler qui a rappelé à son auditoire quelques grandes vérités relatives aux devoirs d'état.

La fête de St Joseph (19 mars). — Hier ça a été une belle journée. Un soleil printanier faisait espérer que bientôt allait disparaître l'épaisse couche de neige qui couvre les rues de la ville. La fête de St Joseph a ramené une vraie journée d'hiver, avec neige abondante et recrudescence de froid. Cela n'a pas empêché un grand nombre de paroissiens d'assister et de communier à la messe de 7 h. 1/2, offerte pour les Fidèles de la paroisse et de toute la Colonie, pendant que la chorale des Enfants de Marie faisait entendre quelques beaux morceaux de son répertoire.

Le soir, à 8 h., Office, avec église comble. Après le chant des Complies, Monseigneur a montré dans St Joseph l'homme du devoir. Puis consécration de la paroisse au Cher Saint et bénédiction du T. S. Sacrement.

Au Foyer paroissial. — Le soir du dimanche des Rameaux, à 8 h. 1/2, a eu lieu une conférence, avec projections fixes et animées, sur la mort de Notre-Seigneur et sur les instruments de la Passion.



Après le chant des « Rameaux », de Faure, par la chorale des Enfants de Marie, Monseigneur a fait un très intéressant exposé historique, au sujet de la Croix du Sauveur, de ses dimensions, sa forme, la nature du bois, sur l'inscription qui l'avait surmontée ; sur le Sang versé, les saints Clous, la Couronne d'épines, etc. Des vues projetées sur l'écran ont fait ressortir d'une façon saisissante les enseignements de la Croix qui a été pour tant d'âmes une source de science et de force, et qui a inspiré de si beaux dévoûments et sacrifices.

Pendant un court entr'acte, le piano a fait entendre les notes plaintives du *Miserere* du Troubadour ; et l'on a fait une quête au profit de la chapelle de Langlade. Puis le « cinéma » a permis d'assister à différentes périodes de la vie de Notre-Seigneur, en particulier à la douloureuse Passion. Soirée remplie d'émotions chrétiennes, bien capables de disposer les âmes à passer la Semaine Sainte dans le recueillement.

Les enfants n'ayant pas été admis à cette soirée, faute de place, une reprise a eu lieu le lendemain à leur intention.

A l'hôpital. — Le 20 mars, ont été débarqués du chalutier « Rey Alphonso » et portés à l'hôpital six matelots espagnols horribllement brûlés par suite de l'explosion d'un bidon de pétrole. Deux d'entre eux ne tardèrent pas à succomber ; les autres furent rétablis promptement.

— Un autre chalutier espagnol, « l'Euskal-Erria », débarqua, le 25 mars, un matelot français qui avait été écrasé au cours d'une manœuvre de chalut. Contre toute espérance, celui-ci a été remis sur pied.

Décorés. — Par décision du ministre des Travaux Publics, en date du 3 janvier 1928, la médaille d'honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901, a été décernée aux matelots Saint-Pierrais Arthur (Léopold-Joseph), Ibart (Joseph-Pierre), Zavala (Alfred-Eugène).

Fête des Marins (Dimanche, 15 avril). — Elle a été célébrée solennellement. L'église était ornée de tentures et de drapeaux aux couleurs nationales. A 10 h. a eu lieu la grand'messe chantée par les marins alternant avec la chorale des Enfants de Marie. Assistance des grands jours, M. le Gouverneur et Mme Juvanon, M. le Maire, les Membres du Conseil d'Administration, les Consuls d'Angleterre, du Portugal et de Norvège, les différents Chefs de Service, toutes les Autorités étaient là aux premiers rangs, preuve de la sympathie générale dont jouit la Société des Marins de Saint-Pierre.

Après l'évangile, Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance. Après avoir rappelé les débuts de la Société des Marins, il a montré que la fête du jour, aux yeux de l'Eglise, était une glorification du travail. Puis il a fait ressortir comment l'influence de l'Évangile a grandi le rôle du



travailleur, celui-ci étant singulièrement méconnu dans l'antiquité païenne. Pour finir il a dépeint, en termes saisissants, ce qu'a de pénible et de dangereux le travail de la pêche ; et il a félicité les marins qui savent tourner leurs regards vers l'*« Etoile de la Mer »* et jeter « en haut » l'ancre de leur espérance.

A l'issue des vêpres a eu lieu la procession traditionnelle, avec la bénédiction de la mer. Presque tout Saint-Pierre, on peut le dire, était massé le long du quai, pendant que Monseigneur récitait les prières liturgiques pour recommander à Dieu le succès de la campagne de pêche. Puis on a chanté le *De profundis*, souvenir émouvant donné à ceux, si nombreux, hélas ! qui ont trouvé la mort dans les flots.

Bénédiction d'un canot de sauvetage. — On sait que la Société de Sauvetage des Naufragés a fait installer sur les points importants et dangereux des côtes de France, des postes de sauvetage. Ceux-ci sont composés d'un hangar dans lequel se trouvent les engins nécessaires pour porter secours en mer, en particulier un canot insubmersible.

Le port de Saint-Pierre a été doté d'un de ces canots, l'*« Amiral Ribourt »*. Mgr Heitz en fait la bénédiction avant les vêpres du dimanche 15 avril, fête des Marins.

La Société de Sauvetage des Naufragés est représentée à Saint-Pierre par un Comité local dont voici la composition : *Président d'honneur* : M. Juvanon, Gouverneur de la Colonie ; *président* : M. Nirpot, Administrateur de 1^{re} classe des Colonies, Chef du Service de l'Inscription maritime ; *secrétaire* : M. D. Borotra ; *membres* : MM. P. Chartier, Colombani, L. Delisle, L. Dupont, E. Folquet, J. Légaïse. — *Patron du canot* : M. A. Lebiguais.

A la Salle des fêtes. — Le dimanche, 15 avril, a eu lieu, à 8 h. 1/2 du soir, une séance récréative donnée par les Enfants de Marie au profit des Enfants pauvres de la Première Communion. M. le Gouverneur et Mme Juvanon, M. le Maire et Mme Gloanec, ainsi que plusieurs Fonctionnaires se trouvaient au premier rang de l'assistance, avec Monseigneur. Un drame en un acte : le *Serment de Loïc*, et une comédie en trois actes : *Bobonne d'Alsace* formaient le fond du programme. Et nous pouvons dire que les actrices se sont supérieurement « débrouillées ». Des morceaux de piano et d'orchestre ont été des morceaux de choix et ont récolté, eux aussi, d'unanimes applaudissements. Ajoutons que les Jeunes de « l'Avant Garde » s'étaient chargés, comme toujours, de la préparation matérielle de la soirée ; et, comme toujours, ils ont été à la hauteur de leur tâche.

Une tombola dont les lots — il y en avait de superbes — étaient dus à la générosité des Enfants de Marie, de quelques commerçants et familles de Saint-Pierre, a été tirée à la fin de la séance et a eu un grand succès.



Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 17 mars, par le vapeur « Skipper » : MM. A. Thomas, G. Pasques.

PARTIS, le 17 mars, M. J. Grosvalet. — Le 20 mars, par chalutier « Elisabeth-Marie » : M. Ch. Lefresne.

ARRIVÉS, le 2 avril, par le « Skipper » : MM. G. Dagort, J. Légasse, Maufroy, Nouvel, A. Ozon ; MM. et Mmes G. Huby, P. Espagnol, B. Norgeot ; Mme Demontreux. — Le 3 avril, par le vapeur « Céleste » : Mme Féron et enfant. En outre, 73 ouvriers.

PARTIS, le 6 avril, par le « Skipper » MM. R. Lafuite, A. Pafurel.

ARRIVÉS, le 9 avril, par le vapeur « Farnorth » : MM. Delzons, Rabé ; M. et Mme Flabaut. — Par le chalutier « Asie » : M. Em. Derible. — Par le voilier « Lieutenant Boyan » : M. Suavec.

PARTIS, le 12 avril, par le « Farnorth » : MM. G. Dagort, Maufroy ; Mme Laroulette ; Mles G. Béchet, A. Bourroult, H. Ollivier.



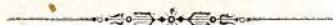
Chez nous !

Le climat de Saint-Pierre et Miquelon est parfaitement sain ; et l'indice proportionnel de mortalité y est même moins élevé que dans la Métropole.

L'hiver y est, à proprement parler plus prolongé que rigoureux. Les températures oscillent généralement entre — 10° et — 15° C.

Notre été n'enregistre aucune grande chaleur ; il est exceptionnel que le thermomètre dépasse 22° C.

Les orages, chez Nous sont extrêmement rares ; la grêle y est inconnue. Par contre, les aurores boréales offrent fréquemment de magnifiques spectacles qu'on peut observer particulièrement pendant les mois de mars, avril, mai, septembre et octobre.



Produits Liébig

VIANDOX

Corned Beef - Le Gaucher et Suda
Tripes - Cassoulet

Paté de foie pur porc

P. LE TIEC, seul concessionnaire.
St-Pierre,

Graines de Semences

Fleurs et Légumes

Engrais insecticides spéciaux

P. LE TIEC, St-Pierre.



Un peu de notre Histoire (49).

Nous donnons ici la suite *telle quelle* de la délibération prise à Saint-Pierre, le 22 février 1792, par l'Assemblée des Soixante Notables, — la première partie ayant été publiée au précédent N° du *Foyer paroissial*. Nos lecteurs se rappellent qu'il s'agissait de savoir si les soi-disant « perturbateurs de l'ordre public » seraient renvoyés de la Colonie.

4^e — Pour Madame Loyé Deslandes, même question. Cinquante cinq voix pour son renvoi, et cinq à la négative.

5^e Pour le sieur Vital Chevalier, son épouse et son fils, même question. Quarante huit voix pour le *Oui* et douze pour le *Non*.

6^{me} scrutin — Pour les sieurs Dandonneau et Basset, même question. — M. le Juge a trouvé cinquante trois voix pour le renvoi et sept à la négative.

Au même scrutin, et sans question de Renvoi, le S^r Devers, contrôleur, à également été dénoncé, à la pluralité de quarante une voix contre dix-neuf, comme un des perturbateurs de la Colonie ; mais étant officier d'administration, la commune n'a pas cru devoir rien prononcer autrement à son égard.

Délibéré ensuite sur la nécessité de ramener à la cause commune, par la voie la plus douce, les autres habitans qui paraissent s'en être écartés, plus ou moins volontairement, dont quelques uns même sans le savoir :

Arrêté, que tous ceux d'entre eux qui ont signé les Engagemens du Club et prêté le serment de se défendre contre quiconque s'opposeroit à son établissement, et aux opérations de son tribunal, s'en désisteront publiquement, et renonceront à toutes assemblées particulières désaprouvées par la Colonie ; faute de quoi, ils seront regardés comme perturbateurs du repos public, et renvoyés du Pays.

Arrêté en outre, que certains des dits membres et autres adhérens du Club, dont la commune a le plus lieu de se plaindre, seront mandés sur le champ, et recevront de M. le Président les admonestations qu'ils méritent respectivement, avec injonction de prendre garde à la récidive,

Le S^r Tousac père a en conséquence été mandé devant l'assemblée, admonesté sur diverses fautes par lui commises et mauvais propos tenus et renvoyé et condamné toutefois à trois livres damende envers les pauvres.

On a également fait venir le S^r Phelipot père qui a reçu de M. le Président, au nom de la commune, toutes les reprimandes qu'il paroît mériter à juste titre, et a été renvoyé ayant promis de ne plus retomber en pareil cas.



Le Sr Louis Phelipot a été amené ensuite, à qui M. Danseville a fait les semences que demandoit sa conduite insubordonnée, etc, et sur sa promesse de mieux se comporter à l'avenir a été renvoyé.

Finalement, Délibéré, sur l'imprudence du sieur Cumin, q'il paroît avoir été occasionnée par des menaces ; arrêté qu'il sera renvoyé absous, mais préalablement admonesté devant la commune ; ce qui a été effectué.

Après quoi, Mons^r le Président a terminé la séance en annonçant une assemblée générale pour le vingt quatre du prés^t mois.

Et ont les dits soixante représentans de la commune approuvé tout ce que dessus, ainsi que les Délibér^{es} des 13 et 20 du dit p^t mois ; et ont signés, jour et an que dessus --

P. Letourneur, S. Malvilain, Robert Mancel, Pierre Turnié, Jacques Cabos, Louis Lemale, Pierre Letiecq, Ch. Leclerc, Chaivel, Louis Raimond, Cabo, Georges Dierce, Richenot, Lavaquière, Thomas Ballée, Pierre Sire, Jean-B. Cormier, Mainville, Melay, Lejamtel p^têtre, Saint-Martin, Longueville, Bertrand, Montory ainé, Luc Richard, Jean Cormier, Guilbeau, Pierre Dupont, Jean Sire, Joseph Vicel, Augustin Thomas, Gilbert Tayton, Jean Sire dit Gade, G. Mancel, Jean Alexandre, Hervy, Charles Rosse, Guilbeau, Fois Paris, Jean Hulin, Dupleix Silvain juge, Deschamps, Jean Chenel, Jean Mirande, A. Bertaud, Joseph Cormier, Fois Henry, J. B^e Paris, Plaquevent, Alexis Sabot, L. David, G. Mirande, Denis Tréguy, Jacques Tréguy, Jacques Blin, Jean Blin, Paul Sire, Julien Gallais.

Le sieur Debon Denis a témoigné une si grande répugnance à signer la délibération où la famille de sa sœur (Chevalier) se trouve condamnée, qu'il en a été dispensé par M. le Président.

Danseville, Président -- Bordot, secrétaire g^{er} de la commune.
(A suivre) . E. S.

Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1928)

Aucun mouvement de la population paroissiale à signaler, car il n'y a eu ni baptême, ni mariage, ni sépulture pendant ces quatre semaines.

L'horloge de l'église. — Jusqu'ici, depuis plusieurs années, elle se contentait d'indiquer les heures sur le cadran, grâce à M. Y. Nicolas, premier adjoint, faisant fonction de maire, elle a été guérie de son mutisme ; et, depuis le samedi de Pâques, elle sonne les heures et les demies sur la grosse cloche, ce qui rompt le silence du jour et de la nuit.



La retraite pascale. — C'est le Père Lemoine, directeur du Collège de St-Pierre, qui est venu évangéliser les paroissiens de l'Île en vue de l'accomplissement du devoir pascal. Les femmes et les enfants se sont empressés à la Sainte Table le Jeudi-Saint ; le Jour de Pâques a été réservé aux hommes.

Visite de l'«Amiral Ribourt». (15 avril). — Il s'agit du superbe canot de sauvetage qui venait d'être bénî à Saint-Pierre. Très coquettement pavoié, il a reconduit à l'Île le Père Curé qui avait assisté Monseigneur le Préfet Apostolique dans la cérémonie de la bénédiction. Le sympathique patron Lebignais et les dix hommes de l'équipage ont profité de l'occasion pour faire un rapide pèlerinage à la grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Le futur Chemin de Croix. — Le projet est en bonne voie de réalisation. Quatorze ouvriers de l'Île se sont chargés de préparer les croix, chacune mesurant 3 mètres de haut ; et leurs places ont été choisies et marquées autour du « Mont-à-Regrets ». Grâce à la bienveillante intervention de M. Hagen, directeur du « Câble anglais », les tableaux, en fer bronzé, vont arriver par la « Sainte-Jeanne-d'Arc » ; et alors on se préparera à la cérémonie de l'inauguration.

Promenade botanique à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (5)

Orchidées. — En fait d'orchidées, la pauvreté des pays du nord est bien connue ; pourtant à Saint-Pierre et Miquelon nous nous trouvons en face d'une richesse inattendue, car nous y rencontrons une dizaine d'espèces dont trois sont même des plantes remarquables.

Ces trois espèces sont : Le *Cypripedium spectabile* (Wild.), dont le labelle d'un rose terne, en forme de sabot, atteint jusqu'à soixante millimètres, et deux aréthusées odorantes, communes dans les marais tourbeux : l'*Arethusa bulbosa* (Mich.), et la *Pogonia ophioglossoides*. Dans l'aréthuse bulbeuse, le labelle est pendant, plissé sur ses bords ; les feuilles sont étroites, engainantes, la racine bulbeuse, le gynostème ailé, pétaloïde ; dans la *Pogonia*, le gynostème est arrondi, la racine fibreuse, les feuilles ovales oblongues, le labelle redressé cuculiforme ; toutes les deux n'ont qu'une seule fleur comme toutes les aréthusées, et cette fleur solitaire est de couleur rosée.

Les autres espèces sont l'*Orchis chlorantha* (R.), l'*Orchis simbriata, incisa, hyperborea* (de Wildnow), la *Godyera repens* (R. Br.), la *Spiranthes cernua* (R.), au parfum agréable, aux fleurs disposées en spirale.

Najadacées, Typhacées. — Des épis d'eau, *Potamogeton natans* (L.), *plantagrinus* (G.) ; des rubaniers aux feuilles triquèttes, *Sparganium simplex* (Huds.), au bord des eaux stagnantes.

A. GAUTIER

(A suivre)



Chronique de Miquelon

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1928)

Mouvement de la population paroissiale. — Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler depuis le dernier N° du F. P.

La retraite pascale — Comme chaque année, le Père de St-Pierre est venu préparer les Miquelonnais à l'accomplissement du devoir pascal. Arrivé le mardi 27 mars, le P. Morvan a donné le soir même une première instruction. Et jusqu'à la fin de la semaine, chaque soir, à l'heure de l'instruction, l'église était remplie par la foule des paroissiens. Belle communion générale le jour des Rameaux !

Au Journal Officiel. — M. le D^r Bousset, du Corps de Santé de la Marine, a été promu au grade de Médecin de 1^{re} Classe. Les Miquelonnais ont applaudi à ce 3^{me} galon ; mais ils envisagent avec regret le prochain départ de leur docteur : il avait su gagner, ainsi que Mme Bousset, l'estime de toute la population.

Les travaux en cours. — Ils sont poussés activement. Une équipe d'une quinzaine d'hommes est occupée à la reconstruction du pont. Une autre équipe travaille à la mairie, vieil immeuble qui faisait eau de toutes parts et qui va être remplacé par un nouveau bâtiment municipal.

Une troisième équipe, — celle des hommes de bonne volonté — prépare les pièces de charpente pour le futur Foyer paroissial, sous la direction de M. Paul Lemaine. Si cette équipe tient, et surtout si les travailleurs bénévoles se présentent nombreux, la salle depuis longtemps désirée entrera bientôt dans le domaine des réalités, à la grande satisfaction des paroissiens.

La chasse. — Elle a été plutôt maigre pendant l'hiver. Les renards, très recherchés à cause de leur fourrure, ne se sont pas montrés. Avec les jours meilleurs, le gibier de mer, moyacs et « dos blancs », a reparu, à proximité des côtes. Bonne aubaine, en attendant l'arrivée du capelan.

Décoré. — Par décision du ministre des Travaux Publics la médaille d'honneur, instituée par la loi du 14 décembre 1901, a été décernée au patron Miquelonnais Jean Lacroix.





SAINT PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
indodres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission - Consignation

Représ. des moteurs américains L. A
Agents des marbreries Générales

(Gourdon) de Paris.

Alimentations - Tissus - Confections

Nouvel Atelier de Ferblanterie

Pierre-Marie FORGEARD

Ancien Etablissement G. Lefèvre

Louis Hardy Legramvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole - Ship brokers - Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Arti-
cles de fumeurs - Sacs et papiers d'em-
ballage - Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

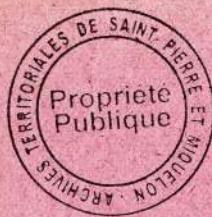
Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

La Banque Canadienne de Commerce

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,

CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.